



# Bulletin départemental n° 305

## Du 10 janvier 2019

### Sommaire:



### Pôle premier degré :

***-Liste d'aptitude pour l'accès au corps  
des professeurs certifiés  
et des professeurs d'EPS***

***-Note retenue pensions civiles***

Le 07/01/2019

**Liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs certifiés  
et des professeurs d'EPS**

**Promotion 2019**

Référence : BO n° 1 du 03/01/2019

Destinataires : enseignants du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par : Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)  
Brigitte HOMBLÉ (04.90.27.76.22)

**A l'attention des enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

J'attire votre attention sur le bulletin officiel n° 1 du 3 janvier 2019 relatif à l'accès aux corps des professeurs certifiés et des professeurs d'éducation physique et sportive par liste d'aptitude.

Le dossier dûment complété accompagné des pièces justificatives devra être transmis à l'IEN de circonscription pour le **mercredi 23 janvier 2019**, délai de rigueur.

Vous voudrez bien avertir le service du pôle 1<sup>er</sup> degré par mail de votre candidature à l'adresse suivante : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr)

L'IEN fera parvenir le dossier revêtu de son avis, à la direction académique - Pôle 1<sup>er</sup> degré - pour le **vendredi 25 janvier 2019**.

*\* Les enseignants qui choisissent de postuler à la fois à l'inscription sur une liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs certifiés ou au corps des professeurs d'EPS, et au détachement de fonctionnaires de catégorie A dans le corps des personnels enseignants du second degré devront l'indiquer dans leur dossier de candidature à la liste d'aptitude.*

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1<sup>er</sup> degré.

<b>ANNEE SCOLAIRE 2019-2020</b> LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES PROFESSEURS CERTIFIÉS OU AU CORPS DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (Décrets des 4 juillet 1972 et 4 août 1980)		ACADÉMIE OU SERVICE ..... DISCIPLINE POSTULEE .....
<b>I - SITUATION ACTUELLE</b> NOM D'USAGE : ..... NOM DE FAMILLE : ..... Prénoms : ..... Date de naissance : ..... Adresse personnelle actuelle (1): ..... N° tél (portable) : ..... N° tél : ..... Adresse de messagerie électronique : ..... Adresse de l'établissement d'exercice : ..... N° tél : ..... Corps et grade : ..... Discipline exercée : ..... Fonctions : .....		<b>CRITÈRES DE CLASSEMENT</b> (Cadre réservé au rectorat)
<b>I Bis - SITUATION DES AGENTS DÉTACHÉS</b> Cochez la case correspondant à votre situation actuelle : J'exerce les fonctions visées au point 8 de la note de service n°2018-152 du 24 décembre 2018 <input type="checkbox"/> <i>Joignez la demande de détachement en qualité de stagiaire.</i>  J'exerce d'autres fonctions. <input type="checkbox"/> <i>Complétez, datez et signez la déclaration suivante :</i> "Je soussigné(e) M. ou Mme ..... m'engage à réintégrer l'Éducation nationale lors de ma nomination en qualité de stagiaire et à rejoindre l'affectation qui me sera attribuée à titre provisoire, en fonction des besoins du service. Je reconnais être informé(e) que le non respect de cet engagement entraîne la perte du bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude".  Date : ..... Signature : .....		
<b>II - ÉCHELON au 31 août 2019</b> (joignez obligatoirement les pièces justificatives) Classe normale : a) Echelon au 31 août 2019 ..... b) Ancienneté dans le 11ème échelon au 31 août 2019                ans    mois    jours (augmentée éventuellement du reliquat) Hors-classe : ..... Echelon au 31 août 2019 : ..... Classe exceptionnelle : .....		(Cadre réservé au rectorat) <b>ECHELON</b> <input type="text"/>  <input type="text"/> <b>TOTAL</b> <input type="text"/>

<p><b>III - TITRES et DIPLÔMES détenus au 27 janvier 2019</b> (cf. annexe de l'arrêté du 6 janvier 1989 modifié) (joignez obligatoirement la copie des pièces justificatives)</p> <p>Licences :  .....  .....</p> <p>Titres ou diplômes équivalents :  .....  .....</p> <p>Titres ou diplômes sanctionnant au moins quatre années d'études postsecondaires :  .....</p> <p>Examen probatoire CAPEPS : .....</p> <p>Qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme :  .....</p>	<p style="text-align: right;">(Cadre réservé au rectorat)</p>          
--	---

<p style="text-align: center;">(Cadre réservé au chef d'établissement)</p> <p><b>IV - SITUATIONS SPECIFIQUES</b></p> <p><b>A – Service effectif et continu pour les établissements où les conditions d'exercice sont difficiles :</b>  en 2011 <input type="checkbox"/> 2012 <input type="checkbox"/> 2013 <input type="checkbox"/> 2014 <input type="checkbox"/> 2015 <input type="checkbox"/> 2016 <input type="checkbox"/> 2017 <input type="checkbox"/> 2018 <input type="checkbox"/>  <b>Je certifie que cet agent a exercé dans mon établissement en :</b>  2011/2012 <input type="checkbox"/> 2012/2013 <input type="checkbox"/> 2013/2014 <input type="checkbox"/> 2014/2015 <input type="checkbox"/> 2015/2016 <input type="checkbox"/> 2016/2017 <input type="checkbox"/> 2017/2018 <input type="checkbox"/>  <b>Je certifie qu'il exerce en 2018/2019 dans mon établissement <input type="checkbox"/></b></p> <p><b>Manière de servir :</b> .....</p> <p><b>B - Exercice de fonctions spécifiques :</b>  .....</p> <p>A ....., le .....</p> <p style="text-align: center;">Timbre de l'établissement et signature du responsable :</p>	<p style="text-align: right;">(Cadre réservé au rectorat)</p>   <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 20px; margin: 10px auto;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 20px; margin: 10px auto;"></div> <div style="border: 1px solid black; width: 80px; height: 20px; margin: 10px auto;"></div>
---	---

**V - ÉTAT DES SERVICES D'ENSEIGNEMENT** (conditions de recevabilité des candidatures)

ANNEES SCOLAIRES	DISCIPLINE ENSEIGNEE	EN QUALITE DE (2)	ETABLISSEMENT

(2) Adjoint d'enseignement, professeur adjoint, chargé d'enseignement, professeur d'enseignement général de collège, professeur de lycée professionnel, instituteur, professeur des écoles, titulaire ou stagiaire, maître auxiliaire...

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts les renseignements et complets les diplômes figurant au présent dossier. En cas de nomination, je m'engage à accepter le poste qui me sera attribué.

Fait à ..... le ..... Signature

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT OU DU CHEF DE SERVICE :

AVIS DE L'INSPECTEUR PEDAGOGIQUE REGIONAL :

AVIS DU RECTEUR OU DU VICE RECTEUR D'ACADEMIE :

**Pour les personnels en service détaché, les autorités de tutelle devront adresser cet imprimé au Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, bureau DGRH B2-4, 72 rue Regnault 75243 Paris cedex 13.**  
Pour les personnels affectés à Saint-Pierre-et-Miquelon, le chef du service de l'éducation nationale transmettra les dossiers au recteur de l'académie de Caen pour examen.

Avignon, le 7 janvier 2019

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les  
enseignants du premier degré

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'école maternelle et élémentaire

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'établissement spécialisé

Mesdames et Messieurs les directeurs  
de SEGPA de collège

S/C de Mesdames et Messieurs les  
Inspecteurs de l'Education Nationale,  
chargés de circonscription

Dossier suivi par  
Sylvie LE GOUADEC  
Magali BOREL  
Téléphone  
04 90 27.76.25 / 21  
Fax  
04 90 27.76.75  
Mél.  
ce.p1d-coordination-paie  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

**Objet :** Modification du taux de la retenue pour pension civile

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la publication au journal officiel de la République en date du 19 décembre 2014 du décret n° 2014-1531 du 17 décembre 2014.

L'article 11 de ce décret modifie le taux de la retenue pour pension civile des fonctionnaires de l'Etat qui est porté de 10,56 % à 10,83 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En conséquence, la rémunération nette qui vous sera servie dès le mois de janvier 2019 tiendra compte de ces dispositions.

Pour le Directeur Académique  
et par délégation,  
La Secrétaire Générale



Carole MORELLE